

L'organisation territoriale : Concept et stratégie

Territorial organization: Concept and strategy

Imane Toumi, (*Etudiante chercheuse en Développement Territoriale*)
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociale Oujda
Mohammed Premier Oujda, Maroc

Islam Qortobi, (*Étudiante chercheuse en économie et gestion*)
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociale & Ecole Nationale de Commerce et
de Gestion, Tanger
Abdelmalek ESSAADI, Maroc

Mimoun Guenfoudi, (*Étudiant chercheur en Management et Gestion des Risques*)
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociale Oujda
Mohammed Premier Oujda, Maroc

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Laboratoire Economie Sociale et Solidaire et Développement Local OUJDA Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Tanger TANGER imane-toumi@live.fr
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	Toumi, I., Qortobi, I., & Guenfoudi, M. (2021). L'organisation territoriale : Concept et stratégie. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(4), 388-401. https://doi.org/10.5281/zenodo.5140561
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

DOI: 10.5281/zenodo.5140561
Received: May 10, 2021

Published online: July 28, 2021

L'organisation territoriale : Concept et stratégie

Résumé :

Aujourd'hui, les territoires sont au centre des stratégies de développement économique et font l'objet d'actions politiques, de sorte que les acteurs territoriaux sont souvent confondus avec les intérêts économiques des territoires qu'ils représentent et défendent (Hatem, 2004a). La concurrence se caractérise par la flexibilité, la diversité, la qualité et l'innovation plutôt que par les coûts, l'importance des ressources et des activités peuvent être adaptées aux conditions locales en les transformant en avantages concurrentiels.

L'attractivité d'un territoire est généralement considérée comme sa capacité d'attirer et de retenir des facteurs de production mobiles et/ou des populations. Dans le sens de l'économie régionale, le territoire est une ville, une région, un pays ou une zone économique. L'étude de l'attractivité territoriale consiste à déterminer si un territoire peut être choisi par un acteur comme site (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités.

C'est dans ce cadre que cet article va mettre en lumière le concept du Territoire afin de mieux comprendre sa structure et son organisation, comprendre sa définition et son historique, et déterminer les facteurs qui favorisent la compétitivité et l'attractivité territoriale, afin de mieux comprendre ce qui rend un territoire attractif plus qu'un autre face aux investissements.

Mots clés : Territoire, Attractivité territoriale, Compétitivité, Aménagement territorial

Classification JEL : R00, R12, Q56, R11.

Type de l'article : Article théorique.

Abstract:

Territories are nowadays at the center of economic development strategies and is the object of political actions which often confuses territorial actors with the economic interests of the territories they represent and defend (Hatem, 2004a). The competitiveness is characterized by flexibility, diversity, quality and innovation rather than costs. The importance of resources and activities can be adapted to local conditions by transforming them into competitive advantages.

The attractiveness of a territory is generally viewed as its capacity to attract and retain mobile factors of production and / or populations. In the sense of regional economy, the territory is a city, a region, a country or an economic zone. The study of territorial attractiveness consists in determining whether a territory can be chosen by an actor as a site (temporary or sustainable) for all or part of its activities.

It is in this context that this article will shed light on the concept of the Territory in order to investigate its structure, organization, definition and history, as well as determining the factors that promote competitiveness and territorial attractiveness, with the aim of understanding what makes one territory more attractive than another when it comes to investments.

Keywords: Territory, Territorial attractiveness, Competitiveness, Territorial development.

JEL Classification : R00, R12, Q56, R11.

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Dans le contexte international actuel, caractérisé par la création de groupements économiques régionaux, l'expansion de la libéralisation du commerce, l'intensification de la concurrence internationale, l'innovation technologique, la révolution des communications et l'aménagement du territoire local, il s'est avéré que l'intégration économique régionale et nationale démontre le support de toutes les réponses possibles aux défis de la mondialisation. Et donc, il est désormais demandé à chaque unité territoriale de s'organiser, d'élaborer ses propres solutions, d'agir avec l'aide de l'État, d'améliorer la compétitivité du territoire et de créer les conditions d'un développement durable. Cela signifie d'exploiter pleinement le potentiel de développement de chaque communauté, mais aussi intégrer les possibilités de circulation des produits, des personnes, des capitaux et des connaissances offertes par la mondialisation. Toutefois, l'amélioration de la compétitivité de chaque espace et l'efficacité des actions de développement doivent être identiques avec l'objectif d'un développement équitabie.

En ce qui concerne l'attractivité territoriale, l'analyse, du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, des dynamiques spatio-temporelles du développement au Maroc (1999-2014) montre que la plupart des régions, à l'exception de la grande Casablanca, la région Rabat - Sarre - zemur – Zaire et Tanger, toutes les autres régions sont déficitaires. Ce manque est aggravé par les déséquilibres interrégionaux, qui ne sont pas conformes aux objectifs fixés par le projet de « régionalisation avancée » pour les régions handicapées afin qu'elles puissent remplir leur mandat en tant qu'acteurs d'un développement économique, social, culturel et environnemental durable et intégré du territoire.

Dans ce sens, notre problématique est la suivante : qu'est-ce qu'un territoire ? En quoi consiste l'aménagement du territoire ? Qu'est-ce qui fait qu'un territoire est plus attractif qu'un autre ?

Cette introduction vise à aider les lecteurs intéressés à comprendre le but de la recherche et le cadre théorique du sujet. Il est divisé en quatre paragraphes. D'abord, le premier paragraphe décrit le Cadre conceptuel, définition, concept de base. Ensuite, le second paragraphe expose L'organisation territoriale avec son Concept et stratégie. Puis, le troisième paragraphe affiche l'Aménagement du territoire marocain avec ses spécificités. Enfin, le dernier paragraphe annonce et décrit le principe de l'attractivité et la compétitivité territoriale.

2. Cadre conceptuel, définition, concept de base

Aujourd'hui, les territoires sont au cœur des défis sociaux et les acteurs politiques, professionnels et institutionnels doivent les intégrer dans la réflexion sur leurs stratégies de développement, renforcer l'offre territoriale et la distinguer de la concurrence.

Dans la littérature sur les sciences humaines, les régions sont traitées différemment et, par conséquent, les défis et les applications sont combinés selon les disciplines. Cette section présente une approche multidisciplinaire qui remet en question des concepts dans des domaines tels que la géographie, l'histoire, l'économie, la sociologie.

En géographie, Pascal Baud, Serge Bourgeat et Catherine Bras donnent trois sens au mot territoire : un découpage administratif, un espace étatique et tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille.

Lecoq et Maillat7: « Le territoire ne correspond pas à une unité géographique précise : c'est un cadre organique dans lequel s'inscrivent un ensemble territorialement intégré de relations non seulement interentreprises, mais principalement des relations hors marché, de partenariat, de coopération, des échanges d'informations qui se structurent au sein de réseaux. Il se construit et prend forme autour de réseaux qui sont la double expression des stratégies des acteurs localisés et de l'histoire d'un territoire, de sa culture, de son identité, dans lequel ils se Développent (Maillat D.).

En économie, selon (Masson.S & R,2012) le territoire est un lieu de rencontre entre l'offre et la demande, c'est un espace où se passent toutes les opérations de production, de distribution, de stockage, d'échange et de consommation. Tout cela est basé sur des ressources humaines, matérielles, culturelles et technologiques essentielles qui assurent une bonne gestion de ce territoire ainsi qu'un bon fonctionnement du circuit économique.

En sociologie, les territoires sont considérés par les acteurs sociaux (individus et groupes) comme des représentants de leur identité, de leur histoire et de leur culture. Par conséquent, les acteurs s'identifient à une culture régionale et établissent une identité collective en acceptant les valeurs culturelles et les normes de leur espace géographique (Giraut (2008) ; Tomasi (1995),).

D'une manière simplifiée (Menage. P,2014), le territoire est défini selon trois notions : L'espace, les caractéristiques naturelles et les caractéristiques construites. En tant qu'espace, le territoire doit disposer d'une diversité de composantes (géologiques, socio-économiques, climatologiques...etc.) Généralement, un espace se compose de flux ainsi que d'acteurs qui les composent et se construit suite à l'intervention humaine.

La définition du territoire est également améliorée par Camagni R. (2002) il le définit selon trois entités systèmes :

- Un système d'externalités technologiques localisées rassemble des facteurs matériels aussi bien immatériels qui apportent un avantage compétitif aux entreprises.
- Un système de relations économiques et sociales : qui agit à l'élaboration du capital relationnel ou du capital social au niveau d'un territoire géographique.
- Un système local de gouvernance : englobe des acteurs publics et privés.
- Un système local de gouvernance qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs privés et un système d'administrations publiques locales. Ce système est responsable de l'interprétation des besoins des collectivités et de la mise en œuvre des meilleurs dispositifs pour déterminer des réponses efficaces aux défis du contexte général » (Camagni, 2005).

La connaissance que nous avons acquise de la réalité du territoire, c'est qu'il est devenu un pilier majeur et stratégique dans le développement économique contemporain une fois qu'il est bien planifié et bien organisé. En outre, le territoire est un lieu connu par le changement autrement dit il est métamorphosé et (ouvert) sur le monde et intégré dans la compétitivité économique.

Le territoire repose donc sur l'innovation, la créativité, et l'inventivité, c'est un milieu qui se vend, se commercialise, et qui s'organise tout dépend de son origine et de sa capacité à maintenir l'équilibre et la maîtrise des articulations sociales.

En science politique la territorialisation peut être définie comme étant une démarche de l'action publique qui se focalise essentiellement sur les particularités de chaque territoire. Elle s'appuie sur plusieurs invariants. Le premier est un ensemble d'acteurs qui se réunissent pour construire une vision collective et à partir de cet arrangement entre ces acteurs d'où commence la procédure de territorialisation. Pour le deuxième invariant se base sur les actions partenariales ainsi sur l'acceptation du besoin de négociations et d'organisation entre les acteurs sur le territoire.

Selon Sack (1986) la territorialisation peut être défini comme un outil qui permet aux individus ou une collectivité à construire et maintenir des organisations spatiales comme étant des systèmes locaux de régulation.

La territorialisation est un processus qui vise à être adapté en économie et juridique (la propriété) ou symbolique (appartenance) alors que le territoire implique la présence des bords bien déterminés.

La notion de « territoire » et « territorialisation » ne sont pas beaucoup analysées par les géographes humains et sociaux (Elden 2010). Il est en même temps une relation et un résultat d'un processus de territorialité.

De ce fait la territorialisation est comme un processus contenant les étapes pour construire un territoire dans lequel il y'a un groupe d'acteurs qui se trouve au centre de ce territoire afin de résoudre un problème productif à un moment donné tout en construisant des ressources bénéfiques pour le territoire (Pecqueur, 2002).

Bref selon (Libourel, 2015) la territorialisation est un ensemble de processus dédiés pour créer un territoire basé un sentiment d'appartenance territoriale commune.

Enfin, la notion de territorialisation peut parfois renvoyer à un processus de création de territoires fondé sur un sentiment d'appartenance territoriale commune (Libourel, 2015).

3. Concept et stratégie territoriale

Afin de mieux comprendre la notion du développement territorial, il est nécessaire d'expliquer son passage de l'espace.

En effet, les premières recherches sur la notion de l'espace sont démarrées par la théorie de l'équilibre spatial qui cherche à déterminer un équilibre optimal compte tenu de ces postulats de départ, avec le courant de l'inégalité régionale qui constate la permanence des disparités régionales et cherche à l'expliquer, de ce fait il remet en cause la théorie des économistes classiques et néoclassiques, qui défendent l'idée d'inégalité dans l'espace, la croissance déséquilibre et les disparités régionales (J. F THISSE).

R BRUNET est l'un des géographes qui ont présenté une définition de l'espace géographique, comme étant : « une étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés humaines en vue de leur reproduction au sens large : non seulement pour se nourrir et pour s'abriter, mais dans toute la complexité des actes sociaux » (BRUNET R).

Ainsi, d'après G. BENKO, (1998) « parler d'économie spatiale, revient à admettre que les entités spatiales (nationales régionales, locales, urbaines) forment la base de la dynamique des processus économiques. C'est aussi constater que l'organisation sociale et économique, liée à un territoire, possède une logique propre et que les phénomènes économiques prennent forme dans un cadre spatial infranational ».

Ensuite, F. Perroux (la théorie des pôles de croissance-1981) a démontré que la notion de pôle de croissance est liée à l'idée de relations fonctionnelles, elle a un contenu structurel et sectoriel avant d'avoir une signification spatiale. Cette idée a guidé de nombreuses politiques économiques qui se situant à des niveaux inégaux de développement économique et social.

Après avoir résumé les principales théories de l'introduction du concept spatial dans son analyse. À la fin du XXe siècle, une nouvelle théorie de la localisation des entreprises est apparue en Europe et aux États – Unis, selon elle, l'espace deviendra une variable économique. L'ancêtre de l'analyse spatiale est le théoricien allemand V. THUNEN, qui a introduit le concept de distance dans l'analyse économique, il a cherché à calculer les principes de la localisation optimale des cultures et de délimitation des aires de marché.

On peut dire que le concept d'espace est passé d'une infrastructure simple à un espace de différenciation économique, politique et sociale. Ce constat a permis aux économistes d'élaborer un nouveau concept de l'espace, qui va de l'espace géographique en tant qu'espace réel interconnecté ou non connecté à un espace économique plus spécifique fondé sur une stratégie de division du travail et de concurrence territoriale.

En fait, l'espace a cédé la place au territoire. Le développement de la notion de territoire a commencé à la fin de la Seconde Guerre mondiale et à la crise des années 70, période marquée par l'effondrement des produits pétroliers et l'échec de la logique des grandes entreprises, qui a été le moteur du développement. C'est pourquoi les chercheurs ont commencé à inventer de nouvelles stratégies pour faire face aux perturbations qui affectent l'industrie.

Plusieurs chercheurs ont essayé de donner une définition à ce nouveau concept :

Jean-Claude NEMERY, affirme dans sa conception de base que « le territoire est un espace géographique sur lequel les autorités disposant de la légitimité démocratique agissent pour

réguler les rapports entre les individus et entre les corps sociaux identifiés. Le territoire est une portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. Le territoire géographique apparaît donc comme un espace qui vit en quasi autarcie par rapport aux territoires limitrophes et dans chaque pays, mais en leur sein dans chaque niveau territorial, une déclinaison des compétences est organisée donnant à chaque niveau d'administration des prérogatives propres. Il y a une vision analytique de la répartition des pouvoirs sur les découpages territoriaux qui supposent qu'il n'y a pas d'interférence entre les différents espaces géographiques (NEMERY J-C) ».

Puis, selon, B. PECQUEUR (1993), « le territoire n'est pas un morceau de nation ou de région, mais une forme d'organisation et de coordination inscrite dans l'espace et construite socialement à terme.

Également, Moine a confirmé que le territoire est un système composé de trois niveaux de sous-systèmes en interrelation qui évoluent dans le temps. Parmi les principaux acteurs, nous trouvons :

- L'ÉTAT et les collectivités territoriales par le rôle d'assurer un développement économique
- Les entreprises et les firmes multinationales dont l'objectif est de saisir les opportunités territoriales
- Les acteurs sociaux (associations, les ONG), qui sont pour but de favoriser une responsabilité d'information, d'encadrement, de sensibilisation, d'orientation et de mobilisation les citoyens du territoire.

Comme on vient de signaler la notion du « territoire » peut avoir plusieurs sens selon le domaine qui l'appartient, il concerne des approches ainsi que de l'époque d'analyse. Le « territoire » peut être défini comme étant un lieu ou bien un espace dédié aux populations comme un lieu d'habitation ou bien peut être considéré comme un espace consacré pour l'état afin de pratiquer son pouvoir.

On peut conclure que le principe de la compétitivité territoriale se définit par les composantes suivantes :

- Les caractéristiques initiales du territoire : les ressources naturelles et construites qui existent en son sein ;
- L'importance des mécanismes de relations internes/externes des acteurs qui composent le territoire ;
- L'importance des relations mises en œuvre par les acteurs du territoire en son sein.

L'aménagement du territoire représente l'« action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, soit au niveau local (aménagement rural, urbain, local), soit au niveau régional (grands aménagement régionaux, irrigations), soit au niveau national (aménagement du territoire) ». (Brunet R et al 1995,29).

Il existe plusieurs dimensions pour aménager un territoire :

- La dimension économique : c'est l'utilisation de ce que le territoire dispose déjà. La planification doit être envisagée, conçue et mise en œuvre du point de vue de la croissance, du développement et de l'efficacité. Il s'agit d'une question d'utilisation raisonnable de l'espace et des ressources afin d'optimiser la répartition de la population, des activités et des infrastructures dans tout le pays.
- La dimension sociale : elle consiste à garantir l'équité territoriale et établir une relation amicale entre l'homme et l'espace.
- La dimension environnementale : Il s'agit notamment de protéger l'environnement et les ressources pour parvenir au développement durable et au bien-être de la population. En effet, l'espace lui-même est devenu une ressource rare qui doit être protégée et utilisée de manière rationnelle.
- La dimension spatiale : L'espace lui-même est devenu une ressource rare et devrait être pleinement utilisé pour appuyer les trois premières composantes.

- La dimension stratégique : la planification est un concept de l'avenir, une vision stratégique de la société future et une projection de l'espace social futur.

4. L'attractivité et la compétitivité territoriale

Le concept de compétitivité est désormais important dans le débat sur les politiques nationales et locales de développement. Ce succès a conduit à une série de questions sur la base théorique de ce concept, en particulier lorsqu'il est appliqué aux stratégies de développement régional et urbain.

Il découle de deux sources : l'économie internationale (économie mondiale, échelle nationale et commerce transfrontalier, marchés monétaires, etc.) et l'économie des entreprises (Organisation des performances, politique d'investissement et d'innovation, etc.). Il est d'abord utilisé pour comparer les entreprises du même marché dans la microéconomie, mais aussi pour analyser l'économie nationale.

En économie des affaires, la compétitivité est la capacité d'une entité à soutenir la concurrence tout en se protégeant (Koenig, 1996). Il se présente sous deux formes:

- Compétitivité des prix par rapport à la valeur des biens ou des services.
- La compétitivité structurelle ou non tarifaire liée aux caractéristiques non tarifaires des biens ou des services, telles que la qualité des produits, la qualité des services, y compris les produits, ou la qualité de la production.

Par ailleurs, l'efficacité organisationnelle des entreprises explique leur rendement dans des conditions de technologie moderne et de dynamique du marché (Veltz, 1996). L'Organisation fonctionne non seulement à l'intérieur de l'entreprise, mais aussi à l'extérieur de l'entreprise, c'est-à-dire à travers les liens - contrats et relations - qu'elle développe et met en œuvre.

Certains auteurs estiment que la compétitivité est une notion compliquée selon (Koenig, G, 1996), elle est utilisée dans le domaine des entreprises pour détecter les entreprises qui ont la capacité de faire face à la concurrence ainsi pour accroître ses parts de marché. Elle renvoie souvent à la valeur des biens ou des services c'est la compétitivité-prix et par les caractéristiques propres de ce bien ou services compétitivité hors prix autrement dit c'est l'aptitude à exiger ses produits et ses services outre de leur prix. Cette compétitivité concerne généralement l'image, la qualité des biens ou des services.

Alors que l'attractivité est l'attraction et la mobilité des acteurs. Le but de l'attractivité est d'attirer et de déplacer des personnes physiques et morales dans un contexte de concurrence et de concurrence.

Pour être compétitifs, les acteurs économiques doivent s'organiser avec succès et établir des liens avec d'autres acteurs : fournisseurs, producteurs, commerciaux, etc. Toutefois, le territoire, en tant qu'organisation complexe d'acteurs, influe sur la formation et la nature des liens nécessaires aux acteurs économiques. C'est en permettant et en facilitant l'accès local aux ressources naturelles qui composent ces territoires que ces ressources ont un impact sur la compétitivité.

En d'autres termes, la compétitivité du territoire dépendra de l'existence d'avantages régionaux spécifiques fondés sur des liens particuliers que les acteurs économiques du territoire peuvent établir.

L'attractivité territoriale est définie comme la capacité de certaines régions à attirer des acteurs de l'économie mobile en raison de leurs avantages particuliers. Ces avantages différencient ces régions et leur confèrent un avantage comparatif par rapport aux autres parmi les acteurs de l'économie mobile (Camagni et Maillat, 2006).

Ces territoires uniques et attrayants sont des entités spatiales reconnues et identifiables qui se font concurrence aux niveaux national et international. Ils offrent de nombreux liens locaux qui leur permettent de se revitaliser, mais aussi de nombreuses relations extérieures entre les acteurs de ces territoires.

C'est pour cela, la décision de localisation dépend non seulement de l'avantage du territoire, mais aussi de la stratégie de l'organisation. Plus précisément, la position de l'entreprise dans une région est déterminée par quatre facteurs principaux : la taille du marché, le coût des intrants, le nombre d'entreprises existantes et les diverses politiques d'attraction des autorités locales (mucchielli, 1998).

Les conditions et les modalités de localisation des entreprises varient en fonction de la taille de l'entreprise et de la nature de ses activités. Cela dépend également de leurs choix stratégiques et organisationnels.

Figure 1 : Étapes du processus de localisation de l'entreprise au cours du processus de localisation

Étapes du processus de localisation de l'entreprise	Actions conduites	Processus d'attraction
Projet d'investissement à l'étude	Prise en compte du pays comme localisation potentielle	Construction de l'image
Sélection des pays ou régions d'implantation	Contact entre l'entreprise et l'agence lors d'un séminaire contact direct par un prospecteur de l'agence	Génération d'investissement
Établissement d'une short-list sur la base de critère de localisation qualitative évaluation / comparaison de la rentabilité de chaque site	Visite des sites retenus par l'entreprise ou proposé par l'agence Recueil de données socio-économiques, administratives. Montage du dossier d'aides financières	Service à l'investisseur (avant-investissement)
Implantation	Formalités administratives, aides diverses à l'installation (recrutement, fournisseurs ...)	Intervention du One-stop shop
Entreprise en activité	Médiation de l'agence entreprise et l'administration Aide à l'intégration dans le tissu économique local et national	Services à l'investisseur (assistance aux entreprises après implantation)
Extension du site	Appui du dossier auprès des administrations Obtention d'aides financières	

Source : Lagnel O. et Rychen F. 1998

Le processus d'attraction des entreprises implique de nombreuses industries différentes : exploration à l'étranger, techniques de commercialisation régionale, ingénierie financière, intervention directe ou indirecte du pouvoir. Cette complexité est liée au processus de localisation d'une entreprise et chaque étape du processus d'attraction peut être parallèle au processus de localisation d'une grande entreprise.

5. Le cadre d'aménagement du territoire Marocain

L'aménagement du territoire est considéré comme une intervention de l'état dans le but de la répartition géographique de toutes les activités économiques. D'ailleurs il se focalise sur une réflexion basée sur les équilibres et les déséquilibres d'un territoire donné.

Les différences géographiques du Maroc peuvent s'expliquer à la fois par la comparaison et la division des territoires marocains et par le patrimoine historique colonial qui les divisent en « Maroc utile » et en « Maroc inutile ».

Aujourd'hui, le Maroc se trouve à la croisée des chemins, car la mondialisation et le commerce exigent que le Maroc restructure son territoire en améliorant la compétitivité de ses villes et de ses régions. Il est actuellement en pleine transition démographique, économique,

sociale, politique et territoriale. Toutefois, la planification et le développement durable des territoires nationaux dépendent encore de la nécessité de surmonter les contraintes structurelles liées à la géographie et à l'histoire et de mettre en place des modèles appropriés de bonne gouvernance territoriale.

La force et la faiblesse de la structure territoriale nationale résident dans les avantages intrinsèques de sa position géographique :

- Le Maroc se situe au croisement de deux grands axes internationaux : l'Europe-Afrique, dans le sens Nord-Sud, et l'Ouest à l'Est qui relie les pays du Maghreb à ceux du Machrek arabe.
- Il se distingue aussi par sa double ouverture maritime, sur la Méditerranée et l'Océan Atlantique.
- Le patrimoine marocain est également riche en importance et en diversité. Qu'il s'agisse d'une ville traditionnelle ou de tout ce qui a été préservé en tant que monument, savoir-faire, tradition artisanale et patrimoine culturel et social.
- La richesse des traditions sociales, culturelles et artistiques ainsi que des traditions liées au mode de vie et aux techniques de production, qu'il s'agisse de l'art ou du patrimoine général des régions berbères et rurales, ont jeté les bases de la force du territoire dans la nouvelle conception de l'utilisation des terres.

Le développement du pouvoir territorial d'un pays dépend de l'élimination des déséquilibres existants et des facteurs qui entravent la dynamique de développement de notre pays.

Le territoire national marocain est considéré comme un système spatial ayant des fonctions économiques et géographiques, dont le Centre est le principal moteur et qui est transmis à un nombre croissant de régions reculées. On distingue six grandes auréoles d'après le rapport des dynamiques territoriales et politiques publiques de Mohamed Berriane :

- 1- Le grand centre passant de Casablanca à Rabat.
- 2- De ce centre se détachent les régions antennes, vers l'est à travers la région de Fès-Meknès, le sud avec les régions du Plateau des phosphates, du Tadla et le sud-ouest à travers la région des Abda.
- 3- La troisième auréole est celle des zones de transition, plus éloignées du centre, moins dynamiques économiquement et établissant une transition avec des zones plus périphériques et moins peuplées, comme le Pré-Rif, le Moyen Atlas, le Haouz de Marrakech et les Chiadma et Haha.
- 4- La quatrième entoure ces trois ensembles du Maroc sous la forme de barrières montagneuses : les montagnes du Rif central et occidental et du Haut Atlas constituent cet espace-barrière qui interrompt le gradient du centre à la périphérie.
- 5- Après la dorsale montagneuse de l'Atlas, on arrive à l'Oriental, un vrai désert de l'intérieur que ponctuent des oasis et le Sahara atlantique, où on trouve la rareté de l'eau, l'immensité, et faibles densités de peuplement.

En contradiction avec ces auréoles, trois régions affichent une vitalité démographique, économique et urbaine malgré leur éloignement par rapport au cœur du pays. Ce sont les trois angles dynamiques : Tanger, Agadir et Nador.

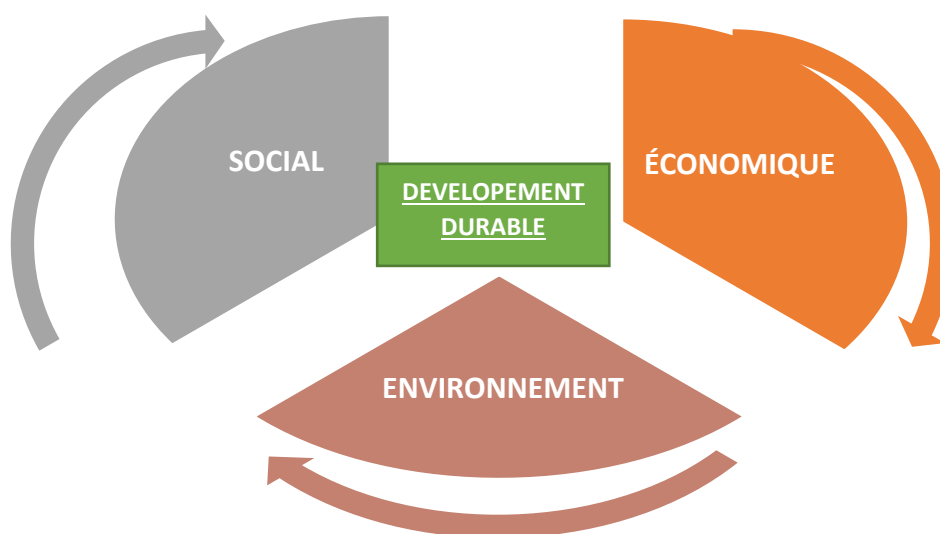
Au Maroc, selon (Comité consultatif de régionalisation, 2010), la Division du territoire national en unités géographiques (régions) est l'aspect le plus important et structurel de la réalisation des objectifs de développement politique, économique et social fixés, on trouve :

- **Le découpage régional à l'époque coloniale au Maroc :** En 1933, les premières expériences de régionalisation ont eu lieu au Maroc. En effet, cette régionalisation propose de diviser la géographie en six grands ensembles régionaux (HCP, 2012):
 - La région du Nord et Rif.
 - Le bassin de Sebou
 - Le Maroc Central.

- Les chaînes de l'Atlas.
- Le Maroc Oriental.
- Le Maroc Saharien.
- **Le découpage régional à l'époque postcoloniale au Maroc** : En 1956, le Maroc a officiellement recouvré son indépendance politique et, de ce fait, il doit reconstruire son état qui représente l'une des principales tâches qui met en œuvre une politique de développement qui lui aidera à réaliser son indépendance économique. Dans ce contexte, le (Haut-Commissariat au Plan, 2012) s'est avérée que la répartition des régions économiques est une nécessité pour les pouvoirs publics afin de faire face aux déséquilibres spatiaux économiques produits par la colonisation. Le pays est donc subdivisé en 44 régions.
- **Le découpage régional de 1971 au Maroc**: En 1971, le Maroc a lancé un projet de régionalisation progressive avec la création de sept zones économiques en tant qu'autorités locales. (HCP, 2012). Sept régions économiques selon le Ministère de la prévision économique et du plan (2000-2004) se présentent comme suit :
 - Le Sud,
 - Le Tensift,
 - Le Centre,
 - Le Nord-Ouest,
 - Le Centre-Nord,
 - L'Oriental,
 - Le Centre-Sud.
- **Le découpage régional de 1997 au Maroc** : En 1997, la région a été dotée d'un statut de collectivité territoriale par la loi du 2 avril 1997, après la révision constitutionnelle de 1992 et 1996 jouissant ainsi de la personnalité morale et de l'autonomie financière, au même titre que les préfectures, les provinces et les communes urbaines et rurales (Ksiri, A. Kandila, A. et Rouchati, A. (2016)). Suite à cette loi, l'organisation territoriale au Maroc comporte 16 Régions, 44 Provinces, 24 Préfectures, 10 Wilayas et plus de 1500 communes. Par conséquent, avec la transition de sept à seize régions, ces régions sont devenues plus petites et, en principe, plus proches de la gestion.
- **Le découpage régional de 2015 au Maroc** : En 2015, le Maroc a adopté de nouvelles divisions régionales, divisant 16 régions en 12 régions dans le but de créer des régions plus cohésives et compétitives. Par conséquent, la reconfiguration selon (hallaouy, 2016) repose sur une série de critères axés sur les principes d'efficacité, de cohérence, de proportionnalité, d'équilibre, d'accessibilité et de proximité. La troisième régionalisation du Maroc en 2015 a été proposée par le Conseil consultatif de régionalisation (CCR), puis approuvée par la Commission parlementaire et gouvernementale en 2012, avec deux objectifs principaux : la création d'un Conseil démocratique doté des prérogatives et des ressources appropriées, et promouvoir le développement économique et social global de toutes les régions. Par l'intermédiaire de la Division, le Gouvernement marocain met en œuvre une politique publique régionalisée visant à éliminer la pauvreté et à établir un équilibre économique entre les différentes régions (El gharboui, 2015).

Les principes de base de l'aménagement du territoire sont : le niveau social, économique, environnemental et le développement durable, comme le schéma démontre.

Figure 2 : Les principes de base de l'aménagement du territoire



Source : Auteurs

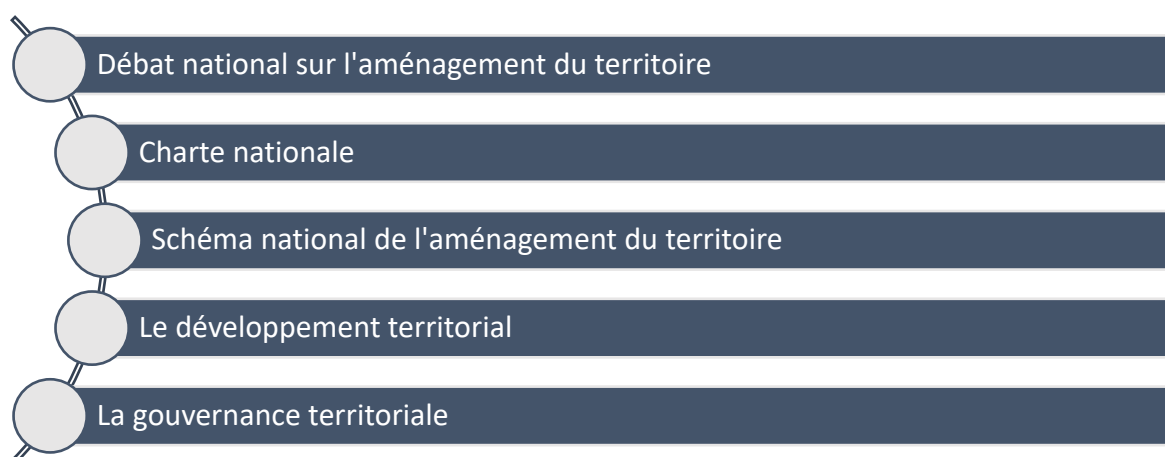
Le concept de développement durable signifie qu'on ne doit pas se focaliser seulement sur l'état présente, mais plutôt sur l'avenir, ce qui exige une vision et des valeurs à moyen et à long terme pour définir et interpréter le concept de développement durable.

L'aménagement du territoire relève du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MATEUH), dont la mission principale est

- L'intégration et la cohérence des politiques publiques nationales de développement durable.
- Observation et prévision
- Réflexion stratégique
- Appui et soutien aux initiatives de développement
- Participation à l'évaluation des politiques et actions publiques

Le déroulement du processus de l'aménagement territorial passe par plusieurs étapes :

Figure 3 : Le déroulement du processus de l'aménagement territorial



Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Débat national : C'était un débat national transparent, engagé le 26 Janvier 2001, avec la participation des différents ministères et services de l'État, les partis politiques, les syndicats, les élus des chambres du parlement, les autorités territoriales, les régions, les collectivités locales, les organisations de la société civile. Le but est de formuler des recommandations régionales qui seront incluses dans la charte finale.

Charte Nationale : regroupe les attentes, les visions et les propositions exprimées aux différentes étapes du débat et sur un consensus à ces étapes, tout en tenant compte des stratégies sectorielles liées aux grandes questions d'aménagement du territoire au Maroc.

Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT): est un outil d'aménagement de l'espace qui reflète la vision d'un pays de son territoire et son évolution prévue sur une période de quinze (15) ans. Il fournit des lignes directrices pour la planification nationale, l'équilibre et le développement durable. Il permet l'intégration de la dimension territoriale dans toutes les actions de développement. Ces lignes directrices sont transformées en projets structurels cohérents visant à améliorer les indicateurs de croissance économique et de développement humain.

Développement territorial : en ce qui concerne ce volet, le Maroc a choisi de relier son territoire à l'espace mondial. Cette politique, repose sur deux stratégies : l'une est la solidarité territoriale au niveau national et l'autre la compétitivité territoriale au niveau international.

La gouvernance territoriale : Le Maroc a choisi une gouvernance claire et souple, qui relie tous les niveaux des autorités locales ou des territoires, en tant que lien qui permet aux gens de s'adapter aux circonstances particulières de chaque territoire et de tenir compte des aspirations locales.

6. La régionalisation avancée

Afin de comprendre la notion de la régionalisation, on doit passer par la définition de la région et du régionalisme.

La région est un terme latin « regere » qui signifie tracer une ligne ou une frontière, il était considéré comme synonyme de province. Le conseil de l'Europe définit la région comme étant « une unité administrative territoriale intermédiaire, située entre le niveau de l'état et celui local, les autorités de laquelle sont élues par vote et qui bénéficient des moyens financiers pour l'affirmation et le soutien de son autonomie (J. Lanversin,1979.)».

Le régionalisme est un mouvement résultant de quatre phénomènes convergents : déséquilibre régional, aliénation culturelle nationale, centralisation et socialisation politique centrale. Son pouvoir est basé sur des facteurs humains (LEMIEUX V, 2001) .

Bien que la régionalisation soit une voie descendante, il s'agit d'une décision politique impliquant la restructuration administrative du territoire d'un État, qui vise à créer un nouveau niveau d'organisation territoriale d'un État par la création d'institutions régionales et de pouvoirs administratifs au niveau régional.

La notion de régionalisation se définit comme « une forme d'organisation politico-administrative de l'État qui se base sur la mise en place d'entités administratives régionales dotées de certains pouvoirs. Également, elle se présente selon (Hamdaoui et al., 1998) comme « un moyen visant à corriger les déséquilibres régionaux et par voie de conséquence, à assurer l'aménagement du territoire».

En ce sens on peut dire que, la régionalisation est un processus visant à créer des unités et à déléguer des pouvoirs et des ressources à ces intermédiaires, tant à l'intérieur qu'au-dessous des pays.

L'objectif de la régionalisation est de renforcer les processus démocratiques par la mise en place de la démocratie locale et la garantie d'une gouvernance locale permettant aux acteurs locaux de gérer leurs propres affaires de manière indépendante, en fonction de leur situation particulière et de leur potentiel régional, et de réaliser ainsi l'intégration régionale.

De ce fait et afin de relever les défis de la mondialisation et de l'ouverture économique engendrés par le nouvel environnement international et de relever les défis du développement socioéconomique, le Maroc doit adopter une stratégie d'ouverture et de renseignement territorial visant à contrôler l'environnement concurrentiel. À cette fin, il considère la région comme un lieu où une stratégie de différenciation apparaît, soulignant l'importance de la

coopération régionale, qui contribuera au développement de sa compétitivité économique et de son développement régional. (JAFARI M. et EL MOUJADDIDI N. 2016)

Est puisque, la régionalisation avancée vise à relever le niveau économique et social de chaque région et à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale en développant l'activité économique et en créant des emplois, tout en assurant une décentralisation industrielle et une urbanisation équilibrées afin de réduire les inégalités entre les régions nationales et même à l'intérieur de celles – ci, son premier défi majeur est donc: Améliorer la compétitivité.

La régionalisation avancée est un projet ambitieux entrepris par le Maroc en vue d'atteindre un niveau de développement durable plus élevé d'une manière équitable pour les différentes régions du Maroc. Ce projet est maintenant une réalité et a été confronté à de nombreux défis et contraintes dès le début.

- L'unité nationale : Le défi le plus important de la régionalisation avancée au Maroc, c'est de pouvoir décentraliser en donnant plus d'autonomie aux territoires locaux, sans pour autant compromettre l'unité du royaume et son intégralité, surtout avec les acclamations grandissantes des régions sahariennes, les conflits à la partie du Rif et les turbulences dans la partie de l'Est.
- Découpage équitable: L'objectif de la régionalisation est de garantir le développement durable du pays, mais il est difficile de ramener toutes les régions au même niveau de développement économique et social, en raison de l'écart croissant entre les régions du Maroc. Par conséquent, il est très important de tenir compte des caractéristiques géographiques, historiques et culturelles de chaque région et d'élaborer une stratégie régionale d'aménagement du territoire lors du découpage.
- La gouvernance: Le principal défi de la régionalisation est le respect des principes de bonne gouvernance. Cette dernière est devenue un nouveau modèle de gestion qui remet en question la hiérarchie ascendante et favorise la participation de tous les acteurs locaux. Cette option de bonne gouvernance, soutenue par une régionalisation de haut niveau, a favorisé et créé de nouveaux partenariats entre l'État, les autorités locales et d'autres partenaires publics ou privés.

7. Conclusion

Notre article est purement théorique et fondé sur une analyse documentaire, de sorte qu'on peut dire que le territoire marocain a connu des changements profonds et accélérés sur les plans démographique, socioéconomique, culturel, écologique et de la gouvernance, ce qui crée des disparités spatiales, en particulier en ce qui concerne la répartition des richesses et la croissance socio-économique, ce qui reflète le niveau d'attractivité du territoire.

De ce fait, il a adopté de nombreux plans de développement, mais ceux-ci n'ont pas permis d'atteindre efficacement tous les objectifs souhaités : l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la réduction des disparités entre les régions marocaines. Affirmant à cet égard que le territoire est un acteur du développement socioéconomique capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement adaptées à ses caractéristiques, à ses moyens et aux aspirations de la population locale, le Maroc a donc entamé un nouveau processus avancé de régionalisation qui souligne le rôle de la région dans la réalisation d'un développement endogène et équilibré du territoire. Il s'agit d'un processus précoce qui a de bonnes perspectives de développement, mais qui reste difficile à mettre en œuvre.

Le succès du processus de régionalisation dépend non seulement des ressources financières, mais aussi des ressources humaines. En effet, l'objectif ultime de la régionalisation avancée est de parvenir au développement humain et au bien-être de la société marocaine, qui place la population au centre de ses préoccupations, C'est à cause de ce facteur humain que le Maroc s'est appuyé dans le fonctionnement de ce processus pour devenir un facteur d'innovation et de

proposition capable de réussir le changement et la bonne gouvernance, chose qu'on va démontrer dans la prochaine édition.

Références

- (1) Blanquart C et al. (2010). Infrastructure de transport et développement économique : quelles dynamiques d'appropriation par les acteurs productifs? L'exemple de la filière céréalière autour du Canal Seine-Nord Europe. Colloque ASDLF.
- (2) BRUNET R.,(1997) « champs et contrechamps raisons de géographe », Édition Belin., P. 193-194.
- (3) El Gharbaoui, F. (2015). Pour une gouvernance touristique efficace : échelle et pertinence le cas du Maroc 2020. Université du Québec, Canada.
- (4) Encyclopédie de la géographie, 1992
- (5) Hallaouy, R. (2016). Régionalisation avancée pour un développement intégré. dans : aménagement du territoire et régionalisation
- (6) Hamdaoui, A. Wataleb, S. Devreese, B. Chiou, S.J. Broeck, J.V. Van Beeumen, J. Loof, A.D et Schoofs.L. (1998). Purification and characterization of a group of five novel peptide serine protease inhibitors from ovaries of the desert locust, *Schistocerca gregaria*.
- (7) Haut-commissariat au Plan (2012). La Région de l'Oriental Disparités intra-régionales et développement contrasté
- (8) Jacques de Lanversin,1979.*La Région et l'aménagement du territoire*, 3ème édition, Paris Librairies techniques,.
- (9) Jacques Francois THISSE (1997) - l'oubli de l'espace dans la pensée économique – Revue Région et Développement n°6 -1997
- (10) Ksiri, A. Kandila, A. et Rouchati, A. (2016). Exigences de la régionalisation avancée et défis de l'intégration des politiques sectorielles.
- (11) Lagnel O. et Rychen F. 1998
- (12) Le dictionnaire de géographie, 1995.
- (13) LEMIEUX Vincent, 2001. Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoirs.
- (14) LIBOUREL, E., (2015), Le corridor ferroviaire méditerranéen : planification, politisation et territorialisation d'un projet d'aménagement.
- (15) Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat
- (16) Mohamed Berriane - Dynamiques territoriales et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels , P 31-60
- (17) Moine A.,(2006) « le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie» l'espace géographique 2006/2 Tome35,
- (18) NEMERY J-C.,(2006) « les pôles de compétitivité dans le système français et européen : Approches sur les partenariats institutionnels », Édition le harmattan. 197 pages.
- (19) Ouazzani Chahdi Aicha 2017 «La gouvernance logistique territoriale et l'aménagement du territoire : Cas de l'économie marocaine »
- (20) Troin *et al.*, 2002 - Découpage du Maroc en régions géographiques fonctionnelles.